Maisons unifamiliales à Esch-sur-Alzette
De 418 592 € à 569 971 €

Esch-sur-Alzette - de 100 m² à 138 m²



Projet à Esch-sur-Alzette, PAP Nonnewisen © SNHBM / Banana Republic Office – image non contractuelle

Société Nationale
des Habitations à Bon Marché S.A.
2b, rue Kalchesbruck | L-1852 Luxembourg

Tel.: +352 44 82 92 - 1
E-Mail: vente@snhbm.lu
www.snhbm.lu

Matricule 1919 2200 027
TVA LU10535770
RCS B40971

Aperçu

- PAP **Nonnewisen**
- Année de construction **2024 - 2027**
- Classe energétique **NZEB**
- Carport
- Cave
- Salle de bains
- Salle de douche
- Séjour / Salle à manger
- Terrasse
- WC séparé

Description

La SNHBM construit en collaboration avec la Ville d'Esch-sur-Alzette, un nouveau projet comprenant 23 maisons unifamiliales destinées à la vente abordable ou à coût modéré.

Ces maisons de ville ont une surface utile d'habitation allant de 100,22 m^2 à 138,27 m^2. En fonction de leur surface, elles comportent 3 à 4 chambres à coucher.

Celles-ci font partie de notre projet de construction *PAP Nonnewisen* et se situent dans un quartier calme de la ville d'Esch-sur-Alzette.

Dans chaque maison, vous retrouvez en général une pièces de vie, 3-4 chambres à coucher, un WC séparé, une salle de bains ou salle de douche, ainsi qu'une cave et un local technique. Toutes les maisons disposent d'une terrasse et d'un carport pour une voiture ; tous ces éléments sont prévus devant la maison.

De plus, veuillez d'ores et déjà noter que le projet *Nonnewisen* est équipé d'une distribution de chauffage urbain ; cela signifie qu'un réglement de copropriété devra être signé par le(s) acquéreur(s).

Les travaux de construction débutent courant été 2024.

Conditions de vente

Vente attribuée à une communauté domestique comprenant au minimum 2 personnes avec ou sans enfants répondant à la condition d'éligibilité pour l'acquisition d'un logement abordable ou à coût modéré du service des *Aides au Logement*. Dans un souci d'occupation adéquate des logements, la Société veille à ce que la taille du logement acquis soit le plus adapté à la communauté domestique.

Le dossier de candidature, accompagné de tous les documents demandés, doit être envoyé par e-mail à vente@snhbm.lu dans les meilleurs délais. Les dossiers sont analysés une fois par mois.

Liste des prix

Référence	Surface utile d'habitation	Surface du terrain	Nombre de chambres	Prix de vente TVA 17%	Prix de vente sans participation financière *	Participation financière **	Prix de vente avec participation financière ***	Date d'achèvement
IH3577	135,42 m²	1,33 a	4	641 435 €	591 435 €	32 803 €	558 632 €	
IH3561 - vendu	104,48 m²	1,07 a	3	501 783 €	451 783 €	32 803 €	418 980 €	04/2027
IH3574 - vendu	100,22 m²	1,33 a	3	501 395 €	451 395 €	32 803 €	418 592 €	04/2027
IH3582 - vendu	138,27 m²	1,36 a	4	652 774 €	602 774 €	32 803 €	569 971 €	04/2027

Nota bene :

- Les surfaces inscrites dans ce tableau peuvent subir de légères modifications dues aux nécessités techniques de la construction ; elles n'incluent pas la surface des terrasses.
- Les logements visibles dans la brochure et non repris dans la liste des prix ne sont plus disponibles. Ceux-ci sont vendus.

*** Si vous êtes éligible pour l'acquisition d'un logement à coût modéré**

Prix de vente sans participation financière : Prix à payer par l'acquéreur sous condition de respecter les critères d'éligibilité pour acquérir un logement à coût modéré. Un certificat d'éligibilité à la vente à coût modéré émis par le service des Aides au Logement fera foi dans le dossier de candidature. Remboursement TVA 50.000 € déduit.

**** Participation financière**

Montant correspondant à l'aide étatique pour la vente abordable ; la participation financière n'est déduite que pour les candidats-acquéreurs éligibles à un logement abordable.

***** Si vous êtes éligible pour l'acquisition d'un logement abordable**

Prix de vente avec participation financière : prix à payer par l'acquéreur sous condition de respecter les critères d'éligibilité pour acquérir un logement abordable. Un certificat d'éligibilité à la vente abordable émis par le service des Aides au Logement fera foi dans le dossier de candidature. Remboursement TVA 50.000 € déduit.